

## Commission de gestion, COGEST



Aldo Dalla Piazza  
président de la COGEST

### MANDAT

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

### Thèmes traités et résultats

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2021 :

- Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2022. Le budget de fonctionnement du Secrétariat général est équilibré au moyen d'économies réalisées lors de départs en retraite. Vu les besoins en matière numérique pour les moyens d'enseignement, des augmentations de coûts sont attendues ce qui nécessitera de revoir le modèle économique mis en place depuis 2011 par le règlement de gestion financière de la CIIP.
- Suite et fin de la procédure d'appel d'offre public pour la sous-traitance de l'activité opérationnelle de l'Unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.
- Présentation des travaux de la future collection du Commerce et du projet de nouvelle plateforme numérique pour la formation professionnelle.
- Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2020 révisés, pour la première fois, par le canton du Jura. L'audit a notamment relevé que seuls les frais relatifs à la réalisation des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire sont activés en tant qu'immobilisations incorporelles ; ce n'est pas le cas des développements informatiques ou des réalisations d'ouvrages de la formation professionnelle. La pratique devra donc être formalisée en fixant les limites d'inscription à l'actif du bilan. La COGEST n'aura pas pu se réunir en septembre 2021 pour traiter de cet objet, il sera étudié en 2022.
- La COGEST a pris connaissance de la décision de l'AP-CIIP d'ouvrir un fonds propre consacré au développement du numérique pour la scolarité obligatoire, une priorité de la CIIP, sur des liquidités non utilisées.

### Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 22 janvier et 7 mai 2021.

**Présidence** : Aldo Dalla Piazza (BE), remplacé par Jean-Philippe Lonfat (VS) dès l'été.

### Thèmes traités et résultats

### La COGEST

*Espace romand de la formation*

# Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

## MANDAT

La création et la mission de la CIP-CSR découlent du contrôle parlementaire d'institutions inter-cantoniales, généralisé en Suisse romande sur la base de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantoniales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

## Activités 2021

En 2021, la commission interparlementaire s'est réunie en présence du président, de la secrétaire générale de la CIIP, le 10 mai en visioconférence et le 14 octobre à Bienne en présenciel sous la présidence du député bernois Peter Gasser. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, dont avec la participation de la secrétaire générale. La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députés qui la composent l'opportunité de questionner la CIIP sur une foule de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance, lors de sa séance de printemps, du rapport 2020 de mise en œuvre de la CSR et du rapport annuel 2020 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2021, qu'elle transmettra en 2022 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de son assemblée de printemps, la CIP-CSR a conduit un débat sur l'enseignement de l'Histoire alors que celle d'automne a porté sur le rôle de la créativité dans les apprentissages. Les députés ont eu l'occasion d'entendre plusieurs exposés et d'interroger les contributeurs.

## Activités